

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01520
Numéro SIREN : 905 288 742
Nom ou dénomination : 2C CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2023 sous le numéro de dépôt 3605



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE TREVIS

114, Rue du Petit Arbois
54520 LAXOU
Tél : 03.83.27.2000
contact@expert-trevis.fr
www.expert-trevis.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
R.C.S
Cité Judiciaire
Rue du Général Fabvier
54000 NANCY

Objet : Dépôt des comptes – Exercice clos le 30.09.2022.
SAS 2C CONSTRUCTION (RCS NANCY 905 288 742)

Laxou, le 11 mai 2023.

Madame, Monsieur,

Comme convenu, veuillez trouver, en pièces jointes, les documents suivants, à savoir :

- PAS de déclaration de confidentialité,
- Résolution d'affectation,
- Bilan et annexes et compte de résultat,
- Pouvoir + justific mandataire,
- Et un justific de virement de 45.02 euros.

Dans l'attente de vous lire,

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement, et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Peggy RINGOT

p.ringot@expert-trevis.fr

Juriste

07.56.27.44.58.

Désignation de l'entreprise		2C CONSTRUCTION			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		2 avenue Nelson Mandela			54510 TOMBLAINE		
Numéro SIRET *		9 0 5 2 8 8 7 4 2 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 4		Durée de l'exercice précédent * 0			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 0 0 9 2 0 2 2		0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012	
		Autres *		014		016	
	Immobilisations corporelles *			028		030	
	Immobilisations financières * (1)			040		042	
		9 000				9 000	
	Total I (5)	044		9 000		048	9 000
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
Autres * (3)			072		074		
		310 000				310 000	
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084		086		19 838	
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096		329 838		098	329 838
Total général (I+II)		110		338 838		112	338 838
				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	"Certifiés conformes", le Président		120		100 000	
	Ecarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		132			
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		(2 791)	
	Provisions réglementées			140			
	Total I	142		97 209			
	Provisions pour risques et charges	Total II		154			
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		1 334	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		172		150 295	
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III	176		241 629			
Total général (I + II + III)		180		338 838			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		310 000		184	
				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		9 000	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>2C CONSTRUCTION</u>		Exercice N clos le <u>13 0 0 9 2 0 2 2</u>		Exercice N-1 clos le <u>1 0 0 0 0 0</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons et intracommunautaires	209		210					
	Production vendue { biens services * }		215		214				
				217		218			
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242		2 791			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244					
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252					
	Dotations aux amortissements *			254					
	Dotations aux provisions			256					
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262					
		260							
Total des charges d'exploitation (II)				264		2 791			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(2 791)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }		347		300				
			348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		(2 791)			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314		2 791	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330					
			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981							
	Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345		350					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								
				993					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		354		2 791	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : *					360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370		372		2 791	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

2 avenue Nelson Mandela

54510 TOMBLAINE

ANNEXE DU 25/08/2021 AU 30/09/2022

Société d'Expertise Comptable TREVIS

114 Rue du Petit Arbois

54520 LAXOU

03.83.27.20.00

ANNEXE

Exercice du 25/08/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique sur cet exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été recensé.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 25/08/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			9 000
TOTAL			9 000
TOTAL GENERAL			9 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			9 000	9 000
TOTAL			9 000	9 000
TOTAL GENERAL			9 000	9 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	310 000	310 000	
TOTAL	310 000	310 000	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 334	1 334		
Groupe et associés	150 295	150 295		
Autres dettes	90 000	90 000		
TOTAL	241 629	241 629		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	10 000			10 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 25/08/2021 au 30/09/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Détail des charges à payer

	Montant
Frs - fact. non parvenues	
- FNP - TREVIS compta ex 2022	880
- FNP - Frais cic 09/2022	34
- 350€ HT x1.2 = 420€ ttc	420
Total	1 334

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

POUVOIR

Le soussigné Monsieur Enver CETINKAYA,
agissant en qualité de président de la société 2C CONSTRUCTION,

société par actions simplifiée au capital de 100 000,00 euros, dont le siège social est à TOMBLAINE (54510) – 2 avenue Nelson Mandela, et immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 905 288 742,

Constitue par les présentes pour mandataire spécial :

- le cabinet SOCIETE EXPERTISE COMPTABLE TREVIS sis à LAXOU (54520), 114 RUE DU PETIT ARBOIS, au capital de 172 420,00 € - Siret : 78995698400031

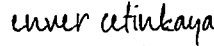
A l'effet d'accomplir en mon nom toutes formalités légales et tous dépôts, immatriculation, modification et radiation au Centre de formalités des entreprises, Registre du commerce et des sociétés et Greffe du Tribunal de Commerce,

En conséquence, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et généralement faire le nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à TOMBLAINE,
le 02 mars 2023.

Monsieur Enver CETINKAYA.

DocuSigned by:

B2F345FFFE55479...



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 10 janvier 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	789 956 984 R.C.S. Nancy
<i>Date d'immatriculation</i>	14/12/2012
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE TREVIS
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée à associé unique
<i>Capital social</i>	172 420,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	114 Rue du Petit Arbois 54520 Laxou
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 13/12/2111
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	30 septembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant - Associé unique

<i>Nom, prénoms</i>	TREVIS Emmanuel
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 15/07/1973 à Nancy (54)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	10 Rue du Chauxfour Velaine-en-Haye 54840 Bois-de-Haye

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	114 Rue du Petit Arbois 54520 Laxou
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Exercice de la profession d'expert comptable
<i>Date de commencement d'activité</i>	10/12/2012
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Apport
<i>Précédent propriétaire</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	TREVIS Emmanuel (Non inscrit au Rcs)
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	525 121 208
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

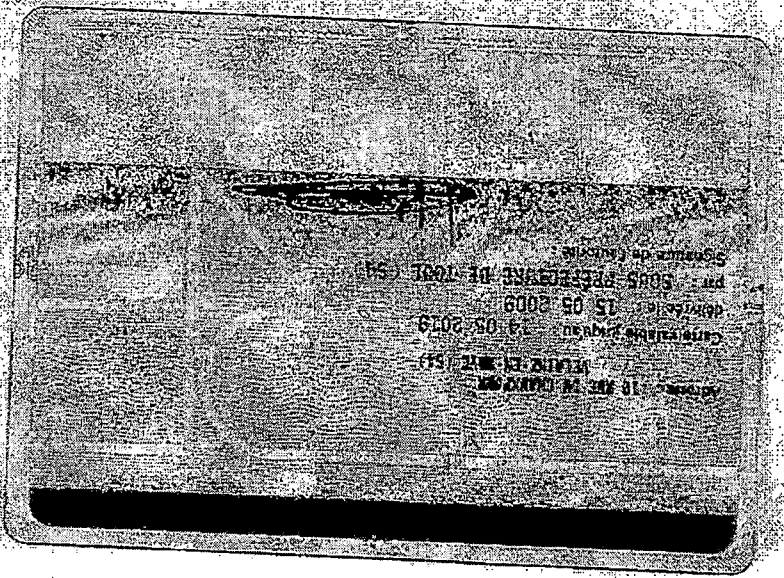
RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'AUTRE ETABLISSEMENT DANS LE RESSORT

<i>Adresse de l'établissement</i>	20 Avenue de la Résistance 54520 Laxou
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Exercice de l'activité d'expert-comptable
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/06/2019
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



2C CONSTRUCTION

Société Par Actions Simplifiée au capital de 100 000,00 €

Siège social : 2 avenue Nelson Mandela

54510 TOMBLAINE

905 288 742 RCS NANCY

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT SOUmise ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 02 MARS 2023

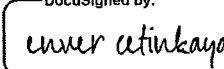
DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2022, s'élevant à 2 791.30 euros, en totalité au débit du compte « Report à Nouveau ».

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Le Président

DocuSigned by:

B2F345FFFE55479...